



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Plan Climat : des résultats et des projets

La Ville adoptera en octobre un nouveau Plan climat. Il fait suite à celui mis en œuvre depuis 2011, amplifiant la lutte contre les changements climatiques.

A lors qu'un Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) sera voté en octobre, quel bilan peut-on tirer du premier Plan adopté à Villeurbanne en 2011 ? Pour le mesurer, la Ville a mené plusieurs bilans carbone. Ils ont permis de quantifier les émissions de gaz à effet de serre (GES) issues de l'activité de la collectivité, comme l'usage des bâtiments publics et des véhicules

de service. Mais l'étude s'est aussi attachée aux émissions indirectes liées aux fournitures et services utilisés par la municipalité, tels que les denrées constituant les 7000 repas quotidiens des cantines scolaires ou le carburant lié aux trajets domicile-travail des agents. Dès 2014, Villeurbanne avait baissé ses émissions directes et indirectes de 8 %, soit l'objectif fixé par le Protocole de Kyoto. Mieux encore, la Ville avait atteint en 2015 l'objectif fixé par le Plan climat énergie européen des "3 x 20"⁽¹⁾. Rénovation énergétique et achat d'électricité verte pour les bâtiments publics, dont de nombreux groupes scolaires, approvisionnement en produits bios et locaux des cantines (dont la part est aujourd'hui de 17 %), constitution d'une flotte municipale de voitures propres et de vélos à assistance électrique, optimisation de l'éclairage public... sont parmi les actions qui ont permis ces avancées. « Nous devons être exemplaires, précise

Anne Reveyrand, adjointe au maire en charge du Développement durable et de la nature en ville, si nous voulons que tous les acteurs du territoire se mobilisent : habitants, bailleurs sociaux, promoteurs, mais aussi entreprises et commerçants, et maîtrisent aussi leur consommation de ressources non renouvelables... » C'est l'objectif du PCAET 2017/2020. Amplifiant les actions du premier Plan, il accompagnera les Villeurbannais dans la rénovation énergétique des bâtiments ou grâce à des initiatives comme les Toits en transition (voir encadré). Décliné en une soixantaine d'actions, il mettra également l'accent sur l'adaptation aux changements climatiques. Végétaliser l'espace public, désimpermeabiliser les sols, décarboner⁽²⁾ les déplacements... pour une ville agréable à vivre autant qu'économe et respectueuse de la santé de ses habitants. ■

⁽¹⁾ Diminuer de 20 % les émissions de GES, réduire de 20 % la consommation d'énergie et atteindre 20 % d'énergies renouvelables d'ici 2020.

⁽²⁾ Réduire les émissions de dioxyde de carbone (liées au chauffage et aux véhicules notamment).

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, PARTICIPEZ !

La société coopérative Un deux toits soleil a pour projet des installations solaires photovoltaïques sur le toit de 9 écoles de la Métropole, dont l'école élémentaire Léon-Jouhaux, après études de faisabilité et accord de la Ville. Créée par l'association toits en transition, la société collecte les fonds et réalise les installations, destinées à générer de l'énergie renouvelable et locale. L'objectif est de récolter un capital d'environ 85 000 euros pour compléter le financement du projet, estimé à 300 000 euros. Chacun peut devenir sociétaire et participer à cette initiative citoyenne, en achetant des parts de 50 euros minimum. Pour souscrire, il suffit de télécharger le bulletin d'inscription, sur le site www.toitsentransition.weebly.com.



Consultez le projet de PCAET à partir du 11 septembre et donnez votre avis sur viva-interactif.com/planclimat